

*Bruxelles, le 17 avril 2020,*

À l'attention de :

**Ursula von der Leyen**  
Présidente de la Commission européenne

**Valdis Dombrovskis**  
Vice-président pour une économie au service des personnes

Madame la Présidente,  
Monsieur le Commissaire,

Par cette lettre, nous souhaitons vous faire part de nos préoccupations concernant l'appel d'offres remporté par BlackRock pour une étude sur la manière dont l'UE pourrait intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa surveillance bancaire, de manière optimale. Ce contrat - d'une valeur totale de 280 000 euros - révèle un véritable conflit d'intérêts.

BlackRock est en effet l'un des plus grands investisseurs au monde dans les banques et les entreprises de combustibles fossiles, avec un pouvoir économique disproportionné. Plus précisément, cette société de gestion d'actifs est l'un des trois premiers investisseurs dans les huit plus grandes compagnies pétrolières du monde, et l'un des dix premiers investisseurs dans les douze banques les plus importantes au monde. Les secteurs pétrolier et gazier sont susceptibles d'être directement touchés par le renforcement des règles environnementales. Les décisions prises par les régulateurs bancaires européens sur les questions sociales et environnementales pourraient avoir des effets financiers importants sur les sociétés dont BlackRock détient des actions. Par conséquent, BlackRock pourrait chercher à protéger le secteur industriel dans lequel elle investit fortement en influençant le processus décisionnel en faveur de règles environnementales plus souples.

De plus, Blackrock est le premier investisseur mondial dans l'industrie de l'armement, et n'a donc aucune légitimité pour donner des conseils sur les facteurs sociaux, ni en général, ni dans le domaine de la surveillance bancaire.

Les conflits d'intérêts sont évidents avec cette décision de la Commission européenne d'attribuer un tel contrat à BlackRock, en contradiction avec la directive 2014/24/UE sur les marchés publics - en particulier ses articles 24 et 57. C'est pourquoi, en tant que représentants des citoyen-ne-s européen-ne-s et attaché-e-s à l'exemplarité de nos institutions européennes, nous vous demandons, chère Présidente, cher Commissaire, de revoir votre décision et d'annuler ce contrat scandaleux.

C'est essentiel en ces temps difficiles. La crise que nous traversons ne doit en aucun cas conduire l'Union européenne à perdre ou à s'écarter de ses objectifs en matière d'environnement et de durabilité. Des règles ESG fortes et strictes pour le secteur bancaire sont essentielles afin de réorienter les investissements vers la neutralité carbone. Au contraire, des règles plus

souples profiteraient aux compagnies pétrolières et leurs prêteurs, mais seraient préjudiciables pour nous tou-te-s.

En outre, nous vous demandons d'examiner plus en détail l'offre faite par BlackRock afin de vous assurer qu'au-delà du conflit d'intérêts évident, il n'y a pas eu de *dumping* sur les prix. Conformément à l'article 69 de la directive susmentionnée, les pouvoirs adjudicateurs sont en effet tenus de demander aux soumissionnaires d'expliquer le prix ou les coûts proposés dans l'offre lorsque celle-ci semble anormalement basse.

Dans le cas présent, Blackrock a soumis une offre d'un montant de 280 000 euros, alors que la Commission prévoyait initialement une étude d'un montant de 550 000 euros. L'offre de BlackRock ne représente donc qu'un peu plus de la moitié du prix maximum possible annoncé par la Commission européenne dans l'appel d'offres - ce que l'on peut donc considérer comme un chiffre anormalement bas. On peut ainsi légitimement soupçonner BlackRock d'avoir intentionnellement soumis une offre déficitaire afin d'augmenter ses chances de l'obtenir et d'influencer le processus décisionnel de l'UE. C'est pourquoi nous aimerions obtenir des explications supplémentaires sur cet aspect également.

Nous vous remercions de votre considération et vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Damien Carême, François Alfonsi, Rasmus Andresen, Margarete Auken, Benoit Biteau, Saskia Bricmont, Reinhard Bütikofer, Anna Cavazzini, David Cormand, Jakop Dalunde, Gwendoline Delbos-Corfield, Karima Delli, Bas Eickhout, Alexandra Geese, Sven Giegold, Claude Gruffat, Francisco Guerreiro, Henrike Hahn, Pär Holmgren, Yannick Jadot, Stasys Jakeliunas, Alica Kuhnke, Philippe Lamberts, Tilly Metz, Jutta Paulus, Kira Peter-Hansen, Michèle Rivasi, Caroline Roose, Mounir Satouri, Marie Toussaint, Ernest Urtasun, Monika Vana, Thomas Waitz, Salima Yenbou

*Député-e-s européen-ne-s*